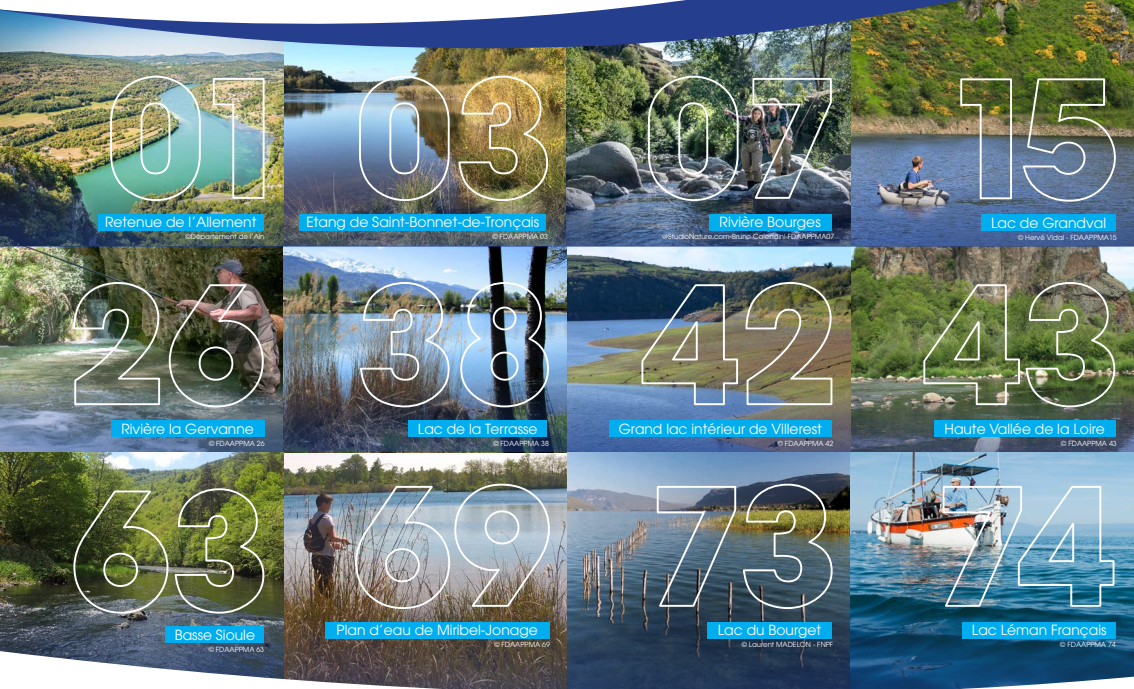


Pêche

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Edition 2022



**(Re)découvrez la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
Seul(e), entre ami(e)s ou en famille!**





Notre premier contact avec le loisir pêche a commencé il y a environ une dizaine d'années, au bord des rivières qui entouraient la maison altiligérienne de nos grands-parents, chez qui nous passions le plus clair de nos vacances. Ayant toujours été amateurs de balades au grand air et d'activités d'extérieur, quelle ne fût pas notre joie d'avoir enfin le droit de "tenir la canne", de prendre nos premiers vairons et, un peu plus tard, nos premières truites farios. Quel émerveillement de pouvoir enfin tenir dans nos mains ces poissons insaisissables, fuyant dès que nous essayons de les approcher d'un peu trop près. Sensation grisante de la touche aussi, du combat avec un adversaire qu'il faut savoir ruser et qui se mérite. Très vite ensuite, le plaisir, aussi grand, de voir son adversaire repartir dans son élément dans de bonnes conditions. D'abord occasionnelle, la pêche est ensuite devenue pour nous une passion à part entière, un rendez-vous incontournable chaque week-end, dès lors que la météo le permettait. Au fil du temps, la passion grandissait : quelles surprises se cachaient un petit peu plus loin que notre champ d'action habituel, quels paysages allait-on découvrir, quelles histoires aurait-on à raconter, cette fois-ci, en rentrant de la pêche ?

En 2016, un peu par hasard, nous filmons et postons notre première vidéo sur notre chaîne récemment créée : les mordus de la truite. Surpris par le bon accueil qu'elle reçut, nous continuons sur notre lancée. Quatre années plus tard, c'est avec une motivation toujours intacte que nous continuons de filmer nos parties de pêche. Pourquoi continuer à faire des vidéos de pêche ? D'abord la simple envie de partager notre nouvelle passion, de rencontrer des personnes qui la partagent, puis ensuite la volonté de transmettre notre vision de ce loisir, mu par la farouche envie de pouvoir encore le pratiquer pour des dizaines d'années encore.

La région Auvergne-Rhône Alpes, notre région, abrite une diversité et une richesse halieutique incroyable. Pour l'avoir partiellement parcourue et découverte canne en main durant le tournage de notre premier long-métrage Our Waters, nous avons pu mesurer toute la qualité et la beauté de quelques-uns de ses cours d'eau, qui nous ont laissés admiratifs. En quelques heures de route, nous sommes passés des torrents puissants et cristallins des Alpes aux rivières tranquilles et paisibles d'Auvergne. Contrairement aux idées reçues qui étaient les nôtres avant ce voyage, non, tout n'est pas plus rose ailleurs ou à l'étranger. Notre territoire recèle encore bien des trésors pour les mordus de pêche, des trésors de biodiversité dont bien peu de personnes savent vraiment qu'ils existent.

Les épisodes de sécheresses, de crues violentes et de pollutions de ces dernières années nous en ont fait pleinement prendre conscience, ces trésors-là sont fragiles, leur équilibre est précaire, instable. Plus que jamais, le minimum que nous, pêcheurs, devons à ces cours d'eau et ces lacs qui nous procurent des émotions inoubliables, est le plus grand des respects. Cela passe nécessairement par des prélèvements raisonnés et des comportements irréprochables envers nos cours d'eaux et les poissons qui les peuplent. Notre souhait le plus cher est de pouvoir profiter de beaux moments de pêche encore pendant de nombreuses années, et de pouvoir continuer de transmettre cette passion à notre entourage pour les années à venir.

Bonne pêche à toutes et à tous ! Et bonne découverte de la région !

Hugo & Thomas
Les mordus de la truite

→ LA PÊCHE DE LOISIR

Fonctionnement et Organisation 4

→ LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une région exceptionnelle pour la pêche ! 9

→ 12 DESTINATIONS

Ain (01), Allier (03), Ardèche (07), Cantal (15), Drôme (26),
Isère (38), Loire (42), Haute-Loire (43), Puy-de-Dôme (63),
Rhône (69), Savoie (73), Haute-Savoie (74) 12

→ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Je (re) découvre la pêche 24

→ SENSIBILISATION

Préservation des espèces et du milieu aquatique... 27

→ CARTE

Panorama de la pêche de loisir
en région Auvergne-Rhône-Alpes 31

→ LA PÊCHE DE LOISIR



@LaurentMADELON-FNPF

Fonctionnement et organisation

Les structures associatives agréées pour la pêche de loisir

La pêche de loisir est une activité dont la réglementation est encadrée par l'Etat. Son organisation et sa gestion sont confiées aux structures associatives agréées pour la pêche de loisir (SAAPL).

Suite à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, les structures associatives de pêche sont régies par le code de l'environnement et reconnues d'utilité publique. Associations de loi 1901, elles sont chargées de missions d'intérêt général relatives à :

- La gestion, la protection, la surveillance et la valorisation du milieu aquatique et du patrimoine piscicole;
- Le développement, l'animation et la promotion de la pêche de loisir;
- La sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



@LaurentMADELON-FNPF

Lorsque qu'un pêcheur prend sa carte de pêche, il devient automatiquement adhérent d'une AAPPMA (Association Agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de son choix.

Une AAPPMA est un ensemble de pêcheurs bénévoles organisés en fonction de statuts issus des dispositions de l'article R.434.26 du code de l'environnement. Toute association de pêche comporte une équipe dirigeante qui est composée d'un conseil d'administration (7 à 15 personnes) et d'un bureau comprenant au minimum un président, un trésorier et un secrétaire général. Lors de leur mandat d'une durée de 5 ans, les élu(e)s des équipes dirigeantes ont pour rôle de représenter leurs adhérents, les intérêts de la pêche ainsi que la protection du milieu aquatique à leur échelle territoriale mais aussi de prendre des décisions concernant le fonctionnement, les missions et les projets de l'association, de manière démocratique et concertée.

Les AAPPMA d'un même département et leurs adhérents sont représentés par une fédération départementale de pêche avec laquelle elles organisent et développent les actions. La fédération départementale est également un soutien technique, administratif et financier ainsi qu'un relais institutionnel auprès des services de l'Etat et de tous les acteurs de l'eau, de l'environnement ou du développement économique local.



@LaurentMADELON-FNPF

Le réseau associatif pêche en France est composé de :

- 3 700 AAPPMA,
- 94 fédérations départementales,
- 12 associations régionales,
- 10 associations de protection des poissons migrateurs,
- 6 unions de bassin
- 1 Fédération nationale (FNPF).

Chacune de ces instances déploie à son niveau géographique et administratif la politique de développement de la pêche de loisir et de protection du milieu aquatique selon les orientations, les enjeux et les acteurs locaux.

La carte de pêche

La carte de pêche est obligatoire pour exercer la pratique de la pêche de loisir en eau douce.



Elle ouvre le droit d'accéder à la pratique de la pêche de loisir et aux sites de pêche, loués par les structures associatives de pêche à l'Etat ou à des propriétaires riverains. Elle autorise également le prélèvement d'espèces sous réserve de respecter la réglementation en vigueur concernant la taille, le quota et la période de pêche des espèces.

Afin de rendre ce loisir le plus accessible, plusieurs cartes sont proposées (tarifs à titre indicatif) :

- la carte annuelle personne majeure inter-fédérale (100€),
- la carte annuelle personne majeure départementale (77€),

- la carte hebdomadaire (33€),
- la carte journalière (12€),
- la carte découverte femme (35€),
- la carte personne mineure (21€)
- la carte découverte -12 ans (6€).

Avec une partie de l'argent issue de l'achat d'une carte de pêche, sous forme de cotisations reversées aux structures associatives de pêche, ou de redevance aux Agences de l'eau, le pêcheur soutient directement les actions pour le développement du loisir pêche et la protection du milieu aquatique de son territoire. Il contribue également à l'emploi de plus de 1000 salariés œuvrant pour l'intérêt de la pêche, de ses pratiquants et du milieu aquatique.

La pêche est le seul loisir qui réinvestisse l'argent des cotisations de ses adhérents pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité aquatique.



En Auvergne-Rhône-Alpes, les pêcheurs financent d'abord la gestion et la protection du milieu aquatique !

Le budget annuel des fédérations départementales de pêche (en moyenne 1 million d'euros en 2018) révèle que les associations de pêche de la région dédient la majorité de leur budget (plus de 40 %) au financement d'actions en faveur de la gestion, de la surveillance, de l'entretien et de la restauration du milieu aquatique.

Les actions de gestion halieutique et de développement du loisir pêche (entretien et aménagement de sites de pêche) concentrent également beaucoup d'investissements de la part des pêcheurs avec plus de 200 000 € dédiés en moyenne à l'année. Enfin, l'éducation à l'environnement et au développement durable est le dernier axe développé par les structures associatives de pêche.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 53 % du budget des SAAPL (en 2018) est composé des cotisations issues de l'achat des cartes de pêche !



© FNPF-Laurent MADELON

S'investir dans une structure associative de pêche : être élu(e) ou bénévole

En tant qu'adhérent(e), vous avez la possibilité de contribuer en agissant comme bénévole ou membre actif (élu(e) des équipes dirigeantes dans les structures associatives de pêche.

Vous participerez soit à l'animation et au développement des actions de découverte de la pêche et de protection du milieu aquatique, soit à la gestion, au fonctionnement et à l'organisation de votre association.

A l'heure où les associations de pêche ont des difficultés à trouver des bénévoles et à renouveler leurs élu(e)s, la pêche de loisir dépend plus que jamais de ses adhérents.



© FNPF-Laurent MADELON

Ce sont bien les pêcheurs qui peuvent faire vivre leur loisir, développer les activités et dynamiser l'accès à la pêche. Dans ce sens, la place des jeunes est essentielle. Ceux-ci peuvent apporter de nouvelles compétences au sein de la gestion d'une association de pêche ainsi qu'une image plus représentative de la pêche de loisir et de la diversité de ses adhérents.

Tous les 5 ans, le mandat des membres actifs de chaque structure associative de pêche est renouvelé. A l'occasion de ces élections, tous les pêcheurs détenant une carte de pêche depuis deux années consécutives dans la même AAPPMA ont l'opportunité de prendre part au fonctionnement et à l'organisation de la pêche de loisir dans leur territoire, jusqu'à l'instance nationale de la pêche en France, la FNPF. Les prochaines élections devraient commencer à début 2021.

« Je suis fier de faire partie d'une fédération où les élus sont âgés de 24 à 77 ans, avec pas moins de 7 administrateurs en activité » Nikola MANDIC, 1^{er} vice-président de la Fédération de pêche de l'Ain (36 ans, 10 ans de bénévolat).

La pêche de loisir en Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, les pêcheurs sont représentés par 394 AAPPMA, 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique et l'Association Régionale de pêche Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA), présidée par Alain Lagarde.

L'ARPARA regroupe les 12 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique de la région Auvergne - Rhône-Alpes ainsi que les associations de protection des poissons migrateurs MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) et LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs). L'association régionale est agréée pour la protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique, à ce titre elle peut être chargée de toute mission d'intérêt général en rapport avec ses activités.



Alain LAGARDE, Président de l'ARPARA à gauche - Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes notamment en charge de la pêche au centre - Claude ROUSTAN, Président de la FNPF à droite ©ARPARA

Les principales missions de l'ARPARA sont :

→ De mener des actions et des partenariats en faveur de la protection de la biodiversité et du milieu aquatique, la promotion et le développement de la pêche de loisir en Auvergne-Rhône-Alpes.

En partenariat avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ARPARA et ses structures membres mènent un « Plan Pêche et Milieu Aquatique » depuis 2017, en faveur de la connaissance de la biodiversité, des travaux d'aménagement et de restauration du milieu aquatique et de la valorisation du patrimoine piscicole et aquatique.



@ARPARA

→ De représenter les structures associatives de la pêche de loisirs dans les instances de gouvernances régionales pour défendre les écosystèmes aquatiques et représenter la pêche de loisir associative.

L'ARPARA siège au sein de plusieurs instances régionales de concertation et de décision telles que le Comité Régional de la Biodiversité ou le Comité de Massifs du Massif Central. Elle prononce également plusieurs avis techniques lors d'enquêtes publiques sur les projets en lien avec l'aménagement du territoire ou la gestion du milieu aquatique.

→ De déployer des actions d'information, de communication et de promotion sur la pêche de loisir.

→ D'animer le réseau des structures adhérentes et d'assurer un appui technique dans leurs actions de connaissance, de suivi, de restauration, de communication ou d'expertise technique et juridique.

L'ARPARA est gérée par un conseil d'administration constitué de deux représentants par fédération départementale et un par association de protection des poissons migrateurs, soit 26 élu(e)s. Deux salariés, un chargé de mission technique et une chargée de communication, assurent les missions statutaires de l'association.

www.peche-auvergne-rhonealpes.fr
04.72.18.01.80

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient la pêche de loisir

PLAN PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE

L'extraordinaire richesse du patrimoine naturel de notre région en fait un territoire prisé de tous les passionnés de pêche.

Auvergne-Rhône-Alpes, c'est plus de 49 000 kilomètres de cours d'eau dont deux fleuves, la Loire et le Rhône, mais aussi d'innombrables rivières, ruisseaux et torrents. Avec trois massifs montagneux, notre région abrite les célèbres grands lacs alpins dont celui du Bourget qui est le plus grand lac naturel de France mais aussi de nombreux autres, moins connus, plus confidentiels, parfois perchés à plus de 1500 mètres d'altitude. Avec une telle diversité géographique, notre région offre aux pêcheurs un cadre idyllique pour pratiquer leur passion.

Art ancestral remontant aux origines de l'humanité, la pêche est au cœur des traditions que nous voulons défendre à la Région avec Philippe MEUNIER, Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et aux relations internationales, tout en agissant pour la préservation de nos espaces aquatiques.

Dans cet esprit, nous avons élaboré en 2017 un Plan Pêche et Milieu Aquatique en lien avec l'Association Régionale de Pêche Auvergne-Rhône-Alpes sous la forme d'une Convention

de Partenariats et d'Objectifs financée à hauteur de 3 millions d'euros. Ce Plan nous a permis de mener à bien des actions concrètes - études scientifiques, restauration de sites, aménagement de parcours de pêches - qui ont été bénéfiques tant pour le développement de la pêche de loisir que pour les milieux aquatiques. Le succès de ce Plan nous a encouragé à poursuivre le travail engagé. Ainsi, nous avons conclu une nouvelle convention avec l'ARPARA jusqu'en 2022, elle aussi financée à hauteur de 3 millions d'euros, afin d'intensifier nos actions autour de la préservation de la biodiversité, de l'aménagement et de la restauration du milieu aquatique, de la valorisation de notre patrimoine piscicole et de notre stratégie de développement de la pêche de loisir.

Nous pouvons être fiers du travail que nous accomplissons qui repose sur une conception positive de l'environnement : respecter nos traditions tout en préservant notre patrimoine naturel.

Laurent WAUQUIEZ, président
de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Rappel en quelques chiffres du 1^{er} «Plan Pêche et Milieu Aquatique» - CPO 2017 - 2019

174 actions en faveur du développement du loisir pêche et de la protection du milieu aquatique, pour un montant global de travaux évalué à près de 8 millions d'euros.

63 études scientifiques et suivis piscicoles

39 sites restaurés

37 parcours de pêche aménagés

35 actions de découverte du loisir pêche et de sensibilisation au milieu aquatique

→ LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Un territoire exceptionnel pour la pêche

Depuis les lacs de montagne des Alpes ou du Massif Central, en passant par les plateaux du Cantal ou de la Haute-Loire, des plaines de l'Allier ou de la Loire, jusque dans les grandes rivières et les grands fleuves de la vallée du Rhône, la pêche vous fait (re) découvrir les lieux naturels les plus emblématiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes! Destination privilégiée pour la pratique de la pêche de loisir en eau douce, la région Auvergne-Rhône-Alpes s'impose comme la première région halieutique de France.

Grâce à la diversité des départements de la région et aux efforts de développement de la pêche de loisir menés par les structures associatives de pêche, en termes d'accès et d'animation de sites de pêche, la région Auvergne - Rhône-Alpes regorge de nombreux lieux de pêche adaptés à tous les profils de pêcheur. Que vous souhaitiez pêcher seul, entre amis ou en famille, découvrez le patrimoine halieutique, les offres de parcours et les sites les plus emblématiques de notre région!

Bon à savoir:

Avec une carte de pêche inter départementale vous avez accès à 9 des 12 départements de la région sans déboursier de frais supplémentaires. L'Ardèche, la Savoie et la Haute-Savoie sont des départements non réciprocaires, cela signifie que si vous ne possédez pas une carte de pêche dans l'un de ces départements, vous devez vous acquitter d'un droit de pêche supplémentaire.

Les sites emblématiques

L'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes offre des sites de pêche de qualité, disposant de nombreuses activités à proximité. En complément des sports d'eau, activités natures ou culturelles, les sorties de pêche agrémenteront vos escapades. **Découvrez 12 sites qui sont autant d'invitation à la pêche, à l'exploration et à la visite de ces 12 territoires (pages 12 à 23).**

Le patrimoine halieutique

Différents types de milieux aquatiques permettent de trouver des espèces piscicoles faciles à aborder, des poissons plus combattifs et des espèces emblématiques, tout en expérimentant diverses techniques dans les meilleures conditions d'accès et de pratique.

Le territoire halieutique de la région Auvergne-Rhône-Alpes se compose de:

- Plus de 49 000 km de rivières, torrents et ruisseaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories;
- Plus de 600 plans d'eau, lacs, étangs, retenues;
- Des rivières emblématiques comme l'Allier, réputée pour sa naturalité ou la Saône réputée pour la pêche aux carnassiers;
- 2 fleuves importants: la Loire, plus long fleuve de France et le Rhône, fleuve d'Europe long de 812 km;
- Des lacs de montagne perchés à plus de 1000 m d'altitude;
- Des grands lacs alpins comme le Bourget en Savoie (plus gros lac naturel de France) ou le lac Léman en Haute-Savoie, le plus grand lac alpin d'Europe centrale.

Poissons



Ombre @FDAAPMA63



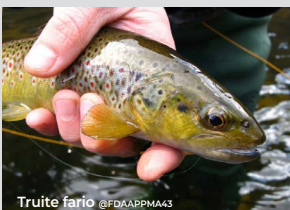
Sandre @LaurentMADELON-FNPF



Brochet @LaurentMADELON-FNPF



Perche © FNPF LAURENT MADELON



Truite fario @FDAAPMA43

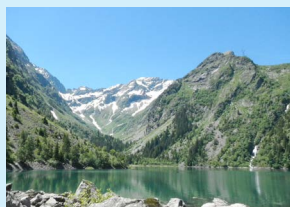


Carpe @LaurentMADELON-FNPF

Typologies milieux



Fleuve Rhône



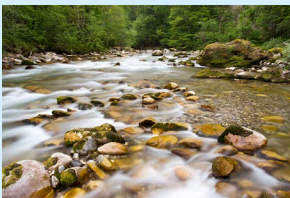
Lac de montagne



Torrent de montagne



Cours d'eau de plateau



Rivière de piémont



Grand lac intérieur

Cette diversité de milieux donne accès à une diversité d'espèces piscicoles réparties entre les zones d'altitude, dans des lacs et torrents de montagne où l'eau est vive et plus froide, jusque dans les plaines où les poissons évoluent dans des eaux plus lentes et plus chaudes. Différentes techniques doivent être mobilisées et expérimentées selon ses capacités pour s'adapter aux sites de pêche et aux poissons dont le comportement évolue selon les conditions biologiques de l'espèce mais aussi écologiques et climatiques.

La région Auvergne-Rhône-Alpes abrite des espèces piscicoles emblématiques et rares. La truite fario et le brochet sont bien présents dans l'ensemble des départements. On trouve aussi des espèces plus rares telles que le saumon atlantique dans la rivière Allier qui traverse l'Auvergne ou encore l'ombre commun, l'omble de fontaine, la truite lacustre, le lavaret et le cristivomer dans les départements alpins. Les nombreux lacs, étangs et plans d'eau de la région permettent de trouver des poissons blancs, tout comme des poissons plus imposants à l'image de la carpe.

Bon à savoir :

- La pêche de la truite est ouverte du 2^{ème} samedi de mars au 3^{ème} dimanche de septembre, sauf dans les départements alpins de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie où la fermeture est différée de 3 semaines.
- La pêche du brochet est ouverte du dernier samedi d'avril au 31 janvier.
- La pêche du saumon est interdite.

Les offres de parcours et services aux pêcheurs

Les parcours de pêche labellisés « Famille », « Découverte » ou « Passion » et les hébergements qualifiés pêche (développés par les structures associatives de pêche en partenariat avec les collectivités et les opérateurs touristiques locaux) permettent une expérience et un accueil de qualité, qui s'adapte aux profils et aux attentes des pêcheurs (débutants ou expérimentés) et de leur entourage.

Aménagements spécifiques, accessibilité, animations, entretien et gestion piscicole sont proposés aux novices dans le but de leur offrir un accès au loisir optimal et de faciliter leurs premières prises de poissons. Pour celles et ceux qui souhaitent un séjour plus sportif, des parcours confirmés sauront aussi répondre à leurs besoins tout en garantissant la sécurité et la qualité des sites de pêche.



Parcours labellisé Famille au lac des sapins (69)

© ARPARA

Retrouvez tous les parcours labellisés et les hébergements qualifiés sur la carte « Panorama de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes » (p 31).



Afin de proposer l'offre la plus adaptée aux profils des pêcheurs, les fédérations départementales de pêche de la région travaillent aussi au développement de parcours spécifiques.

→ **Parcours pêche en no-kill**: ces parcours consistent à remettre à l'eau toutes les prises afin de conserver le peuplement naturel en préservant les géniteurs, de faire coïncider la pratique de la pêche avec la préservation d'espèces sensibles comme la truite fario et de faire évoluer les pratiques des pêcheurs vers une pêche plus respectueuse.

→ **Parcours « handi-pêche »**: grâce à des aménagements adaptés (pontons) ces parcours permettent aux personnes à mobilité réduite d'accéder à des sites et à des postes de pêche sécurisés et praticables.

→ **Parcours Float-tube**: plusieurs fédérations de pêche ont ouvert des secteurs en plans d'eau ou en rivières à la pêche en Float-Tube (engin pneumatique propulsé à l'aide de palmes). Cette pratique moderne, confortable

et facile d'utilisation est soumise à une réglementation spécifique.

→ **Parcours carpe de nuit**: des zones de pêche sont réservées à la pêche de nuit pour les pêcheurs carpestes. Sur ces sites, une réglementation spécifique est à respecter (périodes, sites accessibles, appâts, mode de campement au bord de l'eau, remise à l'eau du poisson).

Les Stations pêche

Vous connaissez les stations vertes? ces destinations en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement, où il fait bon de pratiquer des activités de plein air; et bien découvrez les stations pêches! Au cœur d'une commune station verte, ce label valorise un site où des parcours de pêche tous niveaux accueillent les pêcheurs dans les meilleures conditions (animations pêche, prêt de matériel ou d'embarcations, hébergement pêche sur place).



Ponton handipêche-Plan d'eau de St Pierre de Boeuf (42)

©FDAAPMA42

Chiffres clés

- Plus de 34 parcours de pêche labellisés famille, passion ou découverte.
- Plus de 189 hébergements qualifiés pour le séjour et l'accueil des pêcheurs et de leurs proches.
- Plus de 150 pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Plus de 200 mises à l'eau pour l'embarcation des pêcheurs.

→ 12 DESTINATIONS



La retenue de l'Allement

Pêche dans l'Ain (01)

(Réciprocité interdépartementale)

L'Ain c'est l'une des destinations les plus fréquentées de la région pour la pêche de loisir en eau douce. Avec plus de 2 000 km de cours d'eau et plus de 50 plans d'eau, le département possède de nombreux lieux favorables à la pêche. L'été, des camps pêche sont organisés pour les adolescents.

A l'Est, le Bugey est un secteur de montagne aux magnifiques paysages boisés et aux vallées encaissées privilégié pour partir à la recherche des Truites et des Ombres, ainsi que pour la pratique de loisirs de nature (Randonnée, VTT, Luge d'été, ...). Plusieurs cours d'eau jouissent d'une belle réputation: la Valserine (labellisée « Rivières Sauvages ») et la Semine, l'Albarine, Lange et l'Oignin, sans oublier l'emblématique rivière d'Ain.

A l'Ouest, la Dombes « aux mille étangs » et la Bresse aux collines verdoyantes, bordées par la Saône, sont le paradis de la pêche des carnassiers (Brochets, Sandres, Black-Bass, Perches, Silures), Carpes et poissons blancs. Vous pourrez pratiquer votre loisir sur divers cours d'eau (Chalaronne, Veyre, Reyssouze, Saône et Rhône) et la grande richesse des plans d'eau offre également des possibilités de pêche multiples: pêche du bord, en bateau ou en float tube. Les corégones peuvent être recherchés spécifiquement sur les lacs de Sylans et Nantua qui abritent de belles populations de ce poisson d'exception. Divers plans d'eau, au peuplements piscicoles variés, permettront à

tous les pêcheurs, du débutant au confirmé, de pratiquer notre beau loisir, parmi lesquels le lac de Barterand, les plans d'eau de Longeville, de Priay, de Divonne, de Saint-Etienne-du-Bois (Parcours Passion), la Plaine tonique.



« à voir »

Site de pêche emblématique:
La retenue de l'Allement

Située sur la rivière d'Ain, la retenue de l'Allement est un lieu de la pêche des carnassiers, particulièrement des beaux spécimens de brochets et perches. Les populations de poissons blancs y sont également très importantes. La pratique en embarcation (bateau ou float tube), la plus adéquate est facilitée par les mises à l'eau existantes. La base de Loisirs de Chambod-Merpuis offre de nombreuses activités dans un écrin de verdure : plage aménagée, activité nautique, restauration, aires de pique-nique,.... Un sentier aménagé vous emmène à découverte de la flore et la faune sauvage de l'île.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique de l'Ain**
www.federation-peche-ain.com
04 74 22 38 38

→ 12 DESTINATIONS



Etang de St Bonnet-Tronçais

Pêche dans l'Allier (03)

(Réciprocité interdépartementale)

Dans l'Allier, trois grands cours d'eau (l'Allier, le Cher, la Loire) et de nombreuses rivières de la montagne Bourbonnaise, des Combrailles, du bocage et de la Sologne ainsi que les plans d'eau de la forêt de Tronçais sont à découvrir. Cette diversité de parcours s'illustre notamment par les 50 plans d'eau et les 1 360 km de cours d'eau qui constituent le patrimoine halieutique du département.

Les grands cours d'eau comme l'Allier, le Cher et la Loire sont encore bien préservés et très poissonneux. Les rivières de la Montagne Bourbonnaise comme le Barbenan, le Sichon ou la Besbre abritent, quant à elles, de bonnes populations de truites sauvages que les pêcheurs avertis peuvent aller explorer... Vous pourrez également pratiquer la pêche à la mouche dans les mythiques gorges de la Sioule et pourquoi pas tenter une descente en canoë sur l'Allier pour approcher les brochets, silures et autres aspes accompagné d'un guide de pêche? Un parcours « Rando-fishing » de 6 km à Moulins permet d'expérimenter une pêche itinérante et sportive des carnassiers.

Pour les pêcheurs débutants ou les familles désireuses de passer un bon moment au bord de l'eau, le département offre une multitude de plans d'eau dont certains ont été spécialement aménagés dans ce but, tel que le lac de St Clément (grand lac intérieur de montagne).

Pour les pêcheurs souhaitant s'initier à de nouvelles techniques, la Fédération propose durant toute la période estivale, en partenariat

avec certains offices de tourisme, des initiations à la pêche au coup et même à la pêche en float-tube... n'hésitez pas à vous renseigner sur le site de la fédération. Par ailleurs, depuis septembre 2016, l'école fédérale de pêche « Génération Pêche 03 » accueille et forme 25 à 30 jeunes par an, entre 11 et 17 ans, à raison d'une demi-journée par semaine.



« à voir »

Site de pêche emblématique:
L'étang de Saint-Bonnet-de-Tronçais

Parmi les sites remarquables de l'Allier, l'étang de Saint Bonnet de Tronçais (45 hectares), situé en plein cœur de la forêt de Tronçais, est particulièrement apprécié des pêcheurs et d'un public plus diversifié. Sur ce parcours multi pêche et familial, il est possible de pratiquer de manière accessible la pêche des poissons carnassiers et des poissons blancs dans un cadre qui propose un chemin de promenade, une base de loisirs et un camping.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique de l'Allier**
www.federation-peche-allier.fr
04 70 47 51 55

→ 12 DESTINATIONS



Rivière Bourges

Pêche en Ardèche (07)

(Non-réciprocité interdépartementale)

Des contreforts du Massif Central jusqu'au fleuve Rhône, l'Ardèche vous offre de très nombreuses possibilités de pêche et d'émerveillements !

Le département de l'Ardèche, entre les eaux tranquilles du Rhône et les torrents de montagne, offre une diversité de milieux naturels pour la pratique de la pêche de loisir, représentés par 5 000 km de cours d'eau et 31 plans d'eau. Les rivières sauvages, peuplées de l'emblématique Truite fario, sont le milieu favori des pêcheurs. Aussi, le fleuve Rhône et ses annexes connaît un grand succès auprès des nouvelles générations !

La rivière La Fontaulière, située sur les hautes Cévennes Ardéchoises, est l'image typique de ce cadre naturel et sauvage pour les pêcheurs sportifs, adeptes de la pêche à la mouche ou au toc. D'ailleurs, les spectaculaires cascades de la rivière évoqueront à tout à chacun les paysages de Nouvelle Zélande ou d'Islande.

Les adeptes de la pêche de nuit se retrouveront sur le fleuve Rhône pour la pêche des carpes sur les parcours spécifiquement ouverts à leur attention. Le Rhône renferme des secteurs très sauvages où la nature foisonne, vous y croirez sans doute d'autres animaux sauvages tels le castor, le héron voire même quelques sangliers !

Le silure est aussi présent réservant là encore de belles montées d'adrénaline pour qui sait le traquer dans les fosses profondes.

Pour les plus sportifs, il existe de nombreux parcours dits à gestion raisonnée ou encore no kill répartis sur l'ensemble du département.

Pour une pêche plus ludique, préférez les berges des secteurs aval de l'Ardèche, du Chassezac, de l'Eyrieux, du Doux ou de la Cance à la recherche des barbeaux combattifs, des puissants chevesnes qui provoquent bien des émotions quand ils sont au bout de la ligne ! Les enfants se réjouiront d'attraper leurs premiers gardons ou ablettes, les pieds dans l'eau. D'ailleurs des ateliers pêche nature et des stages en période de vacances accompagneront vos enfants dans leur découverte de la pêche en Ardèche.



Site de pêche emblématique :
La rivière Bourges

Son paysage contrasté offre un véritable dépaysement et l'occasion de réaliser de belles balades au cœur de la nature. Elle est aussi le spot idéal pour les pêcheurs à la mouche grâce à une belle population de truites fario de souche. On peut y pratiquer de nombreuses activités sportives, mais aussi découvrir le département et ses espaces naturels emblématiques.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique de l'Ardèche**
www.pecche-ardeche.com
04 75 37 09 68

→ 12 DESTINATIONS



Lac de Grandval

Pêche dans le Cantal (15)

(Réciprocité interdépartementale)

Le département du Cantal est un terrain de jeu sauvage, idéal pour les activités de pleine nature. Avec ses 11 000 kms de cours d'eau de première catégorie piscicole, c'est le territoire de la truite sauvage mais ses 2 500 ha de plans d'eau permettront de trouver des espèces très prisées telles que le brochet, le sandre ou le black-bass. Le Cantal offre une multitude de vallées où lacs, rivières, barrages et cascades garantissent une pêche de qualité et adaptée à tous, sur le plus grand volcan d'Europe.

Les barrages de Saint Etienne Cantalès, Enchanet, Lastioules, Grandval, Lanau, Sarrans et ceux sur la Dordogne sont des paradis pour la pêche des brochets, sandres, perches, silures, carpes et autres. La période hivernale est toujours favorable à leur pêche et dès le premier janvier, les plus courageux vont s'y essayer.

Les truites fario sauvages peuplent l'Alagnon, l'Allanche, la Santoire, la Rhue, la Tarentaine, le Mars, la Maronne, la Cère, la Jordanne, la Rance, le Célé, le Goul, le Brezons, l'Epie, le Bès. Leur prise n'est pas aisée, elle demande observation et patience. Il faudra attendre le mois de mars pour arpenter ces lieux.

Les petits plans d'eau gérés par les AAPPMA permettent une pêche plus facile et familiale. Enfin, la pêche aisée des écrevisses de Californie, sur les rivières La Tarentaine, l'Allanche, l'Alagnon, L'Ander et l'Epie, procure des moments de bonheur inoubliables, à partager en famille.

En compléments des Ateliers Pêche Nature annuels, des animations estivales permettent de découvrir dans plusieurs secteurs du département la pêche au coup, à la mouche, en float tube et des écrevisses de Californie, en partenariat avec des offices de tourisme et guides de pêche professionnels.



Sites de pêche emblématiques :

Le lac de retenue de Grandval, situé au cœur du Cantal, permet de profiter d'activités sportives et nautiques tout au long de l'année. Balades et randonnées près des berges permettent de découvrir le département à travers des paysages bucoliques et un cadre sauvage. La pêche y est un peu plus technique, mais elle promet de belles prises !

Le Lac de Saint-Etienne Cantalès (550 ha), haut lieu de la pêche du sandre, est un site privilégié pour associer pratique de la pêche, loisirs nautiques et tourisme. Ses nombreux aménagements (pontons, zones de mise à l'eau, hébergements, restaurants, sentiers de promenades, piscine et plages) satisferont tous les publics.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique du Cantal**
www.cantal-pecche.com
04 71 48 19 25

→ 12 DESTINATIONS



Rivière la Gervanne

Pêche dans la Drôme (26)

(Réciprocité interdépartementale)

Le département de la Drôme, avec ses paysages à la fois vallonnés, verdoyants, provençaux, ou marqués de gorges encaissées et de falaises, bénéficie d'une offre halieutique variée. Parmi les 4 000 km de cours d'eau et les 32 plans d'eau, la vallée du Rhône abrite de nombreux poissons trophées (brochets, sandres, silures), tandis que la truite est présente dans les cours d'eau de montagnes ou de collines.

La Bourne et la Vernaion, deux cours d'eau du plateau du Vercors, sont des hauts lieux de la pêche en Drôme. Situés dans le cadre préservé du parc naturel du Vercors, la pêche des ombres communs et des truites farios ravit les pêcheurs amateurs ou confirmés. La beauté de leurs paysages, formés de gorges encaissées et de cascades, illustre les parcours empruntés par les pêcheurs et les randonneurs. Pour compléter la découverte de ce cadre, des sites touristiques tels que le musée de l'eau à Pont en Royans, les grottes de Choranche ou le musée de la résistance à Vassieux sont à visiter.

Si lors de vos flâneries vous recherchez le soleil provençal, la lavande et les oliviers, les rivières Drôme, Gervanne ainsi que les bassins de l'Eygues et de l'Oule sont faits pour vous. L'ensemble de ces rivières ont une eau fraîche et cristalline, où les salmonidés règnent en maître.

La Vallée du Rhône, traversée du nord au sud par son fleuve, abrite quant à elle de nombreux

poissons trophées tels que le silure, le brochet, le sandre ou la carpe. C'est un lieu de prédilection des pêcheurs de la deuxième catégorie avec un domaine constitué de grands milieux tels que le fleuve Rhône, ses contres-canaux, ses lacs, paradis des pêcheurs. C'est aussi la rencontre avec des paysages majestueux, où à l'ombre des arbres vous pouvez pratiquer tous les modes de pêche, du bord, en bateau ou en float-tube, avec une ressource piscicole importante. Certains lieux sur le fleuve bénéficient de pontons pour personne à mobilité réduite.



« à voir »

Site de pêche emblématique:
La rivière Gervanne

Entre gorges et cascades, la rivière Gervanne s'écoule à travers des paysages naturels sauvages et préservés. Des gîtes et des campings situés à proximité permettent de prolonger le séjour. La truite fario de souche y est aussi très présente, ainsi que le chabot.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique de la Drôme**
www.drôme.federationpeche.fr

04 75 78 14 40

→ 12 DESTINATIONS



Lac de la Terrasse

Pêche en Isère (38)

(Réciprocité interdépartementale)

Le département de l'Isère, l'un des 10 territoires les plus touristiques de France, possède un patrimoine halieutique très varié: lacs de montagne, torrents, grands lacs intérieurs, barrages, étangs et rivières de plaine... où il est possible de pratiquer tous les types de pêche.

Pour les pêcheurs de carnassiers, vous pouvez par exemple vous rendre sur le plan d'eau de La Terrasse. Si vous préférez la truite, les torrents du Vercors ou de Chartreuse sont idéals.

L'une des rivières les plus emblématiques est sans doute le Guiers, située au cœur du massif de la Chartreuse, elle traverse le massif par de somptueuses gorges pittoresques. Les truites fario sont bien implantées et sont souvent accompagnées d'ombres communs.

Les massifs de la Chartreuse, du Vercors, de Belledonne et de l'Oisans constituent des destinations touristiques bien connues des pêcheurs, mais également des sportifs (VTT, trail, canyoning, spéléologie...). Vous pourrez également découvrir de nombreuses randonnées pour tous types de marcheurs.

Parmi la grande variété de plans d'eau isérois, le Lac de Monteynard (situé à 25 km de Grenoble) constitue une destination touristique et halieutique idéale, offrant un bon compromis entre pêche et détente. Ce grand lac d'une superficie de 6.57 km² est peuplé d'une grande diversité de poissons (truites, sandre, brochets, carpes, poissons blancs...). Vous pourrez aussi vous initier à différentes activités nautiques sur ce lac, sans oublier de longer ses rives en traversant les vertigineuses passerelles himalayennes, des ouvrages uniques en Europe qui ouvrent de magnifiques balades sur le lac et ses abords.

Et pour les enfants de 8 à 16 ans, les bénévoles des Ateliers Pêche Nature sont disponibles pour les accueillir à travers tout le département, les mercredis ou samedis après-midi.

Pêche dans les lacs de montagne – du dernier samedi de mai au 2^{ème} dimanche d'octobre inclus: Le département de l'Isère compte 60 lacs de montagne ouverts à la pêche. A plus de 1 500 mètres d'altitude, dans les massifs de Belledonne, des Sept Laux, du Veyton, de l'Oisans, du Taillefer, des Rousses ou de la Grande Vallière, découvrez le cristivomer, l'omble chevalier, le saumon de fontaine, et la truite fario ou arc-en-ciel qui peuplent ces eaux.

Le département de l'Isère est renommé pour son patrimoine culturel et historique ; idéal à visiter en famille ou entre amis. N'oubliez pas aussi les produits « Alpes Is Here » à déguster sur place après une journée de pêche ou à rapporter pour prolonger le souvenir d'un séjour inoubliable en Isère !



« à voir »

Site de pêche emblématique:
Le lac de la Terrasse

Le lac de la Terrasse séduit avec ses grandes plages de sable fin, ses eaux limpides et son panorama sur les massifs. Situé dans la vallée du Grésivaudan, au bord de la rivière Isère, entre les montagnes des chaînes de Belledonne et de la Chartreuse, la pêche des poissons blancs et des carnassiers (brochet, black-bass, silure) en Float Tube est particulièrement intéressante sur ce parcours « No-Kill carnassiers ». La base de loisirs, la plage et le camping sauront également accueillir tous les publics.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique de l'Isère**
www.peche-isere.com

04 76 31 06 00



Grand lac intérieur de Villerest

Pêche dans la Loire (42)

(Réciprocité interdépartementale)

La Loire, territoire de plaines et de moyenne montagne, offre une diversité de sites permettant de pratiquer diverses techniques de pêche sur les 4 500 kilomètres de cours d'eau et les 50 plans d'eau du département.

Le fleuve Loire (plus long fleuve de France) traverse le département du Sud au Nord sur près de 130 km. Ce fleuve, réputé pour son irrégularité et son aspect sauvage, dispose d'un régime hydrographique inégal qui alterne eaux profondes et radiers puissants. On retrouve dans ces eaux singulières des espèces variées : brochets, chevesnes, carpes. Le fleuve est le territoire de la pêche aux carnassiers et de la carpe (197 km sont dédiés à la pêche de la carpe de nuit).

Les grands lacs intérieurs de Villerest (770 ha) et de Grangent (365 ha), ainsi que les plans d'eau des plaines du Forez et du Roannais, offrent également des panoramas exceptionnels pour la pêche du sandre, brochet, perche, silure.

Deux parcours de pêche en ville, sur les berges de la Loire à Roanne et à Saint Just Saint Rambert, permettent de pratiquer plusieurs techniques de pêche de manière itinérante. Les réservoirs d'Usson-en-Forez et de Noirétable, permettent quant à eux d'exercer spécifiquement une pêche à la mouche et de profiter aussi des équipements ouverts à tous les publics (tables de pique-nique, restauration, hébergement, zones de loisirs...).

La Loire c'est aussi le territoire de la truite que l'on retrouvera dans les cours d'eau réputés des Monts du Forez (Lignon, Ance du nord...), de la Madeleine (Renaiss, Aix, ...) ou du Massif du Pilat (Déôme, Semène...).

En complément des Ateliers Pêche Nature, assurés par les bénévoles des AAPPMA, des stages de pêche thématiques permettent dès 14 ans de s'initier ou de se perfectionner à une technique de pêche spécifique.



« à voir »

Site de pêche emblématique :

Le grand lac intérieur de Villerest

Le lac de Villerest, labellisé « Parcours pêche Passion », est une des meilleures destinations pour la pêche du sandre qu'il sera possible de pratiquer du bord ou en bateau. D'une grande étendue, le lac serpente à travers des gorges et des falaises qui offrent de très beaux paysages, propices aux balades et aux randonnées. On peut ainsi partir à la recherche des villages perchés sur les falaises, des vieux monuments, ou encore s'aventurer dans les forêts du Roannais. Sur ce grand lac, il est également possible de trouver des restaurants, des auberges et des activités touristiques permettant de découvrir la commune de Villerest avec ses activités natures et culturelles.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique de la Loire**

**www.peche42.fr
04 77 02 20 00**



Haute Vallée de la Loire

Pêche en Haute-Loire (43)

(Réciprocité interdépartementale)

En Haute-Loire, territoire de moyenne montagne et du mythique saumon atlantique, le département regorge de lieux privilégiés pour la pêche des poissons sauvages tels que la truite fario et l'ombre commun, dans un cadre naturel encore bien préservé. Les 3 500 km de cours d'eau, les 35 plans d'eau, ainsi que les sept parcours de pêche du département, satisferont un public de pêcheurs de tous niveaux.

La Haute-Loire est parcourue par 700 cours d'eau qui rejoignent la Loire et l'Allier, représentant un réseau de 3 500 km de rivières et fleuves dont 95 % sont classés en 1ère catégorie piscicole. Le département est ainsi le domaine de la truite fario sauvage.

En termes de destinations, pour la truite les petites rivières sont à prioriser, pour la friture l'Allier et la Loire constituent des sites intéressants. Pour les pêcheurs qui recherchent l'ombre commun, l'Allier en aval de Langeac bénéficie d'un soutien de population de cette espèce. Des parcours « Passion » sont d'ailleurs à découvrir pour les pêcheurs expérimentés.

La capture des truites, vairons, goujons et loches sur des parcours « pêche facile » permet la découverte de la pêche pour les enfants et les familles.

Le lac du Bouchet (cratère de volcan perché à 1 200 mètres d'altitude) est l'un des sites naturels le plus visité de Haute-Loire. Ce site emblématique, à l'eau de très bonne qualité, permet à la fois de pêcher des populations de salmonidés très riches et diversifiées (crustivomer, truites, corégone, ombles chevalier), de se baigner, de randonner et de pratiquer des loisirs nautiques comme le pédalo ou le paddle.

Concernant la pêche des carnassiers, le barrage de Lavalette, à égale distance du Puy-en-Velay et de Saint-Etienne, constitue un site idéal. Ce lac de montagne de 220 hectares est entouré de forêts de

sapins. Il offre la possibilité de pêcher du bord, en float-tube ou en barque (réservation obligatoire) des espèces telles que le brochet, le sandre ou la perche. Le lac dispose également d'une base nautique et d'activités de pleine nature importantes qui permettront d'accueillir tous les publics. Enfin, la Fédération propose des animations tous les étés sur des sites plus différents les uns des autres.

Bon à savoir : La pêche du saumon est interdite, il est recommandé de signaler à la fédération départementale de pêche toutes prises accidentelles de cette espèce migratrice en danger.



« à voir »

Sites de pêche emblématiques :

La Haute Vallée de la Loire et le Haut-Allier

Le dernier fleuve sauvage d'Europe est aussi le plus long de France (1 012 km) ! La Haute Vallée de la Loire avec le Haut-Allier sont les lieux où le fleuve et son principal affluent traversent les paysages les plus variés du département : plateaux volcanique, massifs, landes et grandes prairies...

On y trouve une diversité faunistique et floristique protégée ainsi que de multiples espèces piscicoles telles que les truites fario, ombres communs ou encore l'emblématique saumon atlantique dans le cadre naturel préservé du Haut-Allier.

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection du
Milieu Aquatique de la Haute-Loire**

www.pechehauteloire.fr

04 71 09 09 44



Basse Sioule

Pêche dans le Puy-de-Dôme (63)

(Réciprocité interdépartementale)

Entre montagnes et vallée, le Puy-de-Dôme bénéficie de 11 000 km de cours d'eau, de 45 lacs et plans d'eau et d'une diversité de milieux naturels aux caractéristiques spécifiques. Découvrez les Combrailles, pays des étangs et de la Sioule; les lacs de montagne et les eaux vives du Sancy, du Cézallier ou de l'Artense; les grandes rivières de plaine du Val d'Allier et du Val de Dore, où les sites de pêche regorgeant de poissons ne manquent pas.

Si la truite, présente dans la majorité des rivières et des lacs de montagne, demeure le poisson roi du département, il est également possible de débusquer des carnassiers dans l'Allier et le bas de la Dore ou dans les barrages et plans d'eau.

Parmi les secteurs les plus emblématiques du territoire, les Combrailles offrent de vastes plateaux boisés entrecoupés de vallées profondes. Sur ce territoire du département, en plus du parcours « sans tuer » de la basse Sioule, il sera également possible de profiter de sites touristiques (base nautique de la retenue des Fades, méandres de Queuille, Vulcania...), d'activités de randonnées et de canoë ou des restaurants, auberges et gîtes du secteur.

Pour ceux qui préfèrent l'eau calme, le lac Chambon ou la retenue des Fades Besserve peuvent se révéler très intéressants, notamment pour la pêche très ludique des écrevisses signal à la balance ou encore la pêche des gardons et des brèmes. Sur ces sites, vous pourrez également profiter de la baignade.

La partie aval de la Dore, l'Allier ainsi que les lacs de barrages (Fades, Queuille, Bort) sont bien peuplés en brochets, sandres et perches. Le silure fait également son apparition sur certains sites, ce qui laisse une multitude de possibilités.

Enfin, pour les familles et les débutants, la rivière Allier est le terrain de jeu idéal pour pratiquer la « pêche à la grattée ». Muni d'une canne au coup courte (3-4m), il s'agit de soulever un peu de sable en grattant le

fond à l'aide de ses pieds et de pêcher goujons ou ablettes dans la trainée ainsi formée.

Pour ceux qui souhaitent découvrir ce loisir, la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme organise, de septembre à juin, des Ateliers Pêche Nature en différents lieux du département. L'été, des journées portes ouvertes sur des sites touristiques permettent de s'initier de manière encadrée et ludique.



« à voir »

Site de pêche emblématique:
La basse Sioule

La rivière Sioule traverse la région des Combrailles sur plus de 150 kilomètres, du Puy-de-Dôme à l'Allier. Elle parcourt dans ce secteur une multitude de milieux (gorges escarpées et verdoyantes, marais, zones humides, plaines) et arbore différents profils, du ruisseau torrentueux au large cours d'eau. En aval des barrages des Fades et de Queuille dont elle alimente les plans d'eau, la Sioule devient la basse Sioule. Moins sinueuse après avoir traversé les méandres impressionnant de la plaine de Pontgibaud et de Queuille, cette partie de la rivière parcourt néanmoins plusieurs lieux remarquables et pittoresques avant sa confluence avec l'Allier (vieux pont roman de Menat édifié au Moyen-Âge, Château-Rocher, château de Chouigny...). La basse Sioule est un secteur idéal pour pêcher la truite et l'ombre commun sur ce parcours de 1ère catégorie ou sur les deux parcours de graciacion mis en place (voir réglementation spécifique).

**Fédération Départementale
de Pêche et de Protection
du Milieu Aquatique du Puy-de-Dôme**
www.peche63.com
04 73 92 56 29



Plan d'eau de Miribel Jonage

Pêche dans le Rhône (69)

(Réciprocité interdépartementale)

Le département du Rhône est un territoire varié pour les pêcheurs amateurs en phase de découverte et les pêcheurs expérimentés à la recherche de sensations fortes. Parmi les 1 075 km de cours d'eau et les 39 plans d'eau du département, il est possible de pêcher en milieu naturel en plein coeur des Monts du Lyonnais et du Beaujolais vert ou en plein coeur de Lyon, sur le Rhône et la Saône, pour allier découverte du patrimoine et plaisir de la pêche.

Deux des plus importants hot-spots de pêche du brochet dans la région se trouvent aux portes de Lyon : Le Grand Large (137 ha) et le Grand Parc Miribel Jonage (416 ha). Préserver par une réglementation spécifique les prises de spécimens de plus d'un mètre y sont courantes.

Les pêcheurs de black-bass trouveront leurs bonheurs sur les lacs du Colombier à Anse ou du Bordelan à Villefranche-sur-Saône.

Les pêcheurs urbains s'adonneront aux finesses du street-fishing pour débusquer les perches et les sandres en plein coeur de la capitale des Gones ou bien rivaliser avec les impressionnants silures (plus de 2.6 mètres!) présents dans le Rhône et la Saône.

Le département du Rhône propose également une grande variété de rivières à truite que vous pourrez découvrir:

- La Haute-Ardières proche du village de Beaujeu.
- A Ternand, village médiéval classé qui surplombe la rivière Azergues.
- La Brévenne en amont du pont du Martinet pour les amateurs de truites sauvages.
- Le Haut-Reins en amont de Cublize sur un beau parcours patrimonial.

Et pour satisfaire petits et grands, deux sites de pêche labellisés famille : le plan d'eau du Ronzey et le lac des Sapins à Cublize offrent tout un ensemble de prestations pour de belle journée de pêche en famille. Les enfants pourront également essayer la pêche au coup pour taquiner le goujon au vers, les pieds dans l'eau, de Lozanne à Anse sur la basse Azergues ou pêcher les immenses bancs d'ablettes du Rhône ou de la Saône de l'ancien barrage de Thoissy à Givors.

Pour vous guider dans vos découvertes du territoire La Fédération de Pêche et les AAPPMA du département organisent des Ateliers Pêche Nature, des stages de découverte des sites de pêche et des différentes techniques de pêche pour tous les publics.



« à voir »

Site de pêche emblématique:
Miribel-Jonage

À proximité de Lyon, l'un des plus grands espaces naturels d'Europe propose plus de 40 activités sportives et de loisir. De nombreuses activités culturelles sont organisées toute l'année. Concernant la pêche, les 10 plans d'eau du sites vous offriront la possibilité de varier les plaisirs : sur l'eau au lac des eaux bleues (float tube, bateau, kayak) ou du bord sur les autres lacs. Les carnassiers sont rois, mais les carpes records y sont également très présentes.

**Fédération Départementale du Rhône et
de la Métropole de Lyon pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique**
www.peche69.fr
04 72 18 01 80

→ 12 DESTINATIONS

© Laurent MADELON FNRP



Lac du Bourget

Pêche en Savoie (73)

(Non-réciprocité interdépartementale mais entente entre les 2 Savoie avec des tarifs uniques pour pêcher dans les deux départements)

La pêche en Savoie c'est plus de 2 000 km de cours d'eau, 2 grands lacs intérieurs, 94 lacs d'altitude, 40 lacs et plans d'eau avec des paysages de montagne somptueux comme décor. Dans ce territoire alpin où se mêlent montagnes, torrents, rivières, ruisseaux et fonds de vallée, la pêche s'exerce dans un cadre naturel et arpenté, où la diversité des sites permet la pratique d'un loisir accessible à tous, au contact d'une faune sauvage.

La Savoie c'est le paradis de la truite fario, quelques sites emblématiques offrent l'opportunité de pratiquer la pêche aux salmonidés.

- En plein cœur du massif des Bauges, labellisé « rivière sauvage » et « Parcours Pêche de Savoie », le Chéran est un torrent qui se transforme en large rivière torrentueuse sur le plateau du Châtelard. Il abrite une très belle population de truites sauvages et fait le bonheur des pêcheurs à la mouche.
- Sous le glacier de l'Etdard, les lacs Bramant sont deux lacs naturels qui font partie des incontournables en Savoie. L'accès relativement facile, leur grande taille et la présence de quatre espèces de salmonidés les rendent très attractifs. Il ne faut pas hésiter à prévoir une nuitée là-haut, sous tente ou au refuge de l'Etdard, pour prospecter et profiter pleinement de ces deux sites. Certains des poissons atteignent 80 cm !
- Le plan d'eau de Barouchat est lui entièrement équipé et dédié à la pêche de la truite. Un chalet, un restaurant et un parking ombragé permettront d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions.

Vous recherchez des sensations fortes ? Le brochet, poisson combatif pouvant atteindre jusqu'à 1,30m vous fera vivre d'incroyables moments. De très beaux spécimens pourront ainsi être rencontrés sur les deux joyaux du département, le lac d'Aiguebelette et le lac du Bourget. Le mythique fleuve Rhône en abrite aussi une belle population, notamment dans ses îlots et ses herbiers. Une pêche simple, ludique et familiale, de petits

poissons comme les perches et les gardons, pourra être pratiquée sur les lacs d'Aiguebelette et du Bourget.

Pêche dans les lacs de montagne - du dernier samedi de mai au 2^{ème} dimanche d'octobre inclus : En Savoie, une dizaine de grands lacs de retenues sont ouverts à la pêche. A plus de 1 500 mètres d'altitude, dans les vallées du Beaufortain, de la Haute-Tarentaise et de la Maurienne, découvrez des espèces très peu représentées en France, telles que l'omble chevalier, le cristivomer ou le saumon de fontaine.



**Site de pêche emblématique :
Le lac du Bourget**

Le lac du Bourget, plus gros lac naturel de France (4 450 ha), représente un site d'exception pour la pêche et le tourisme en Savoie. Étendu de la Chautagne avec le Rhône et ses marais jusqu'au bassin Chambérien, le lac revêt plusieurs facettes : côté Ouest, l'impressionnante chaîne l'Epine et sa Dent du Chat perchée à 1 390 m surplombe le lac, tandis qu'à l'Est, autour d'Aix les Bains, le Bourget adopte des allures de station balnéaire. Le Bourget c'est aussi 33 espèces piscicoles dont le lavaret, mythique poisson alpin. De nombreux touristes fréquentent également l'eau et les berges du lac, à la recherche d'activités variées (nautisme, baignade, pêche, randonnées...) mais aussi sorties et découverte du patrimoine local et culturel dans la ville de Chambéry qui se situe tout près.

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Savoie
www.savoiepeche.com
04 79 85 89 36

→ 12 DESTINATIONS

© FEDAAPPMA74



Lac Léman

Pêche en Haute-Savoie (74)

(Non-réciprocité interdépartementale mais entente entre les 2 Savoie avec des tarifs uniques pour pêcher dans les deux départements)

Entre plaines et montagnes, la Haute-Savoie est un véritable paradis pour les pêcheurs. Du petit torrent aux grands lacs alpins, forte de près de 3 800 Km de cours d'eau de première catégorie et plus de 70 lacs et plans d'eau, les possibilités de pêche y sont multiples et variées.

De la traque de la truite en rivière, à celle des carnassiers dans le Rhône et les grands lacs en passant par la recherche des ombles chevaliers ou de cristivomers en lacs de montagne, ou encore celle des feras ou des ombles chevaliers dans le lac d'Annecy et le Léman, toutes vos envies de pêche en eau douce seront comblées. En complément des divers parcours spécifiques du département, le réservoir fédéral de Chênex offre une pêche variée grâce à des poissons trophées combattifs mais aussi de plus modestes que vous pourrez expérimenter, tant en saison hivernale, qu'en saison estivale. Des Ateliers Pêche Nature sont animés par les 6 AAPPMA du département. Depuis 2018, la Fédération départementale propose également un atelier de pêche fédéral pour les enfants âgés de 8 à 16 ans. Plus de 30 animations sont réalisées les mercredis après-midi pour faire découvrir la pêche et le milieu aquatique.

Pêche dans les lacs de montagne - à partir du 1^{er} samedi d'avril à début octobre : La Haute-Savoie compte environ 25 lacs d'altitude ouverts à la pêche, allant de 1000 à 2200 m d'altitude. Ils allient panoramas exceptionnels, peuplements piscicoles particuliers, et la possibilité de pratiquer pêche et randonnée (certains lacs n'étant accessibles qu'à pied, d'autres étant situés en réserve naturelle...).

Le saviez-vous ? A l'origine, les lacs de montagne étaient des milieux dépourvus de poissons. Ce sont les bergers les premiers, il y a plus de deux siècles, qui les ont introduits. Ils les montaient dans des boîtes

depuis la vallée, afin de disposer d'une ressource de nourriture durant l'estive. Ce n'est qu'au début du siècle dernier que les premières sociétés de pêches, ancêtres de nos AAPPMA actuelles, ont pris le relai de ces pratiques et ont réalisé les alevinages au bénéfice de leurs adhérents.



**Site de pêche emblématique :
Le lac Léman français**

Le Léman, plus grand lac d'Europe, est un incontournable des amoureux de montagne. Entouré par les massifs alpins, il offre un cadre et une vue idylliques. De nombreuses activités nautiques et de loisirs sont proposées tout au long de l'année. Il est également réputé dans le monde entier pour la pratique de la pêche. Ce lac de 580 km² offre une faune piscicole riche avec des poissons emblématiques tels que la Féra, l'omble chevalier, les brochets et les truites lacustres aux tailles importantes qu'il sera possible de capturer à la traîne en bateau ou à la ligne, du bord ou en embarcation.

Bon à savoir : tout pêcheur pratiquant au Léman doit noter ses prises dans un carnet de capture et doit en être porteur lors de toute action de pêche, du bord ou en bateau. Carnet fourni au bureau de l'APALLF ou chez les dépositaires ou en téléchargement.

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Haute-Savoie
www.pechehautesavoie.com
04 50 46 87 55



je (re) découvre la pêche

La pêche de loisir est accessible pour toutes et tous, des plus jeunes aux plus âgés. Elle séduit les amateurs d'activités sportives et sensationnelles, les amoureux de la nature pour qui la pêche est source de détente, de contemplation et de connexion avec la biodiversité des milieux aquatiques ou les personnes qui souhaitent profiter d'un loisir familial, convivial et de partage. Elle s'adapte à vos envies, que ce soit à la journée, à la semaine, ou à l'année pour les plus mordus, grâce à la possibilité de choisir votre carte de pêche et le forfait qui vous convient. En plus, la pêche s'envisage toute l'année! De quoi explorer de nombreux territoires et pratiquer une pêche adaptée aux saisons, aux espèces recherchées ainsi qu'à vos disponibilités.

Activité de plein air par excellence, la pêche est source de multiples sensations, différentes selon les sites, les techniques et les espèces piscicoles. Pour les plus expérimentés, la pêche se révèle sportive. Elle exige finesse, technique et concentration. Pour les plus amateurs, elle requiert patience et curiosité.

Dans tous les cas, la pêche est captivante, surprenante, elle mobilise vos ressources et votre détermination et saura ravir les amateurs de nature qui recherchent un loisir en plein air, tout en partant à la découverte des richesses des territoires de la région.

La pêche sait aussi se faire contemplative. La beauté des spots en pleine nature sera l'occasion de se ressourcer et de profiter en toute sérénité du calme des sites de pêche, au gré des quatre saisons. Véritable activité d'apprentissage et de transmission, elle permet d'être sensibilisé à la protection des milieux aquatiques et leur biodiversité et recrée du lien avec l'environnement.

La pêche promet une liberté, un dépaysement, des expériences et des sensations qui ont déjà séduit plus de 250 000 pêcheurs en Auvergne-Rhône-Alpes (20% d'entre eux ont moins de 18 ans)!



S'initier



Vous souhaitez découvrir la pêche de loisir? Sur tout le territoire, **les parcours de pêche labellisés « Découverte »** permettent d'accéder à des sites de pêche où la prise de poissons est plus facile. De plus, des initiations encadrées par les bénévoles des associations de pêche vous accompagnent dans votre apprentissage; l'idéal pour se lancer à son rythme, à tout âge et réussir ses premières sorties pêche!

Si vous avez peur de vous lancer en autonomie, quel que soit votre âge, **les Ateliers de Pêche Nature (APN)** vous permettent de vous initier avec l'aide d'un animateur professionnel ou des bénévoles des associations de pêche. Tout au long de l'année, ou lors des vacances scolaires, ces ateliers sont l'opportunité de découvrir et de maîtriser le matériel et les techniques de pêche dans différents environnements. Ces « écoles de pêche » sont également des lieux d'apprentissage de valeurs éco-citoyennes en sensibilisant les plus jeunes à la découverte et la protection du milieu aquatique mais aussi à l'apprentissage de l'autonomie, du partage, de la patience et de l'engagement associatif.

Des stages destinés aux plus jeunes sont également organisés par certaines fédérations départementales de pêche lors des vacances scolaires. Sur plusieurs jours (avec ou sans hébergement), les stagiaires pratiquent plusieurs techniques de pêche ou se concentrent sur une thématique.



Cela fait plusieurs années que vous avez laissé la pêche de côté et vous souhaitez aujourd'hui retrouver ces sensations uniques? Les stages vous permettront de vous remettre à la pêche, de reprendre en main le matériel ou d'en profiter pour tester une autre technique de pêche avant de vous aventurer de nouveau au bord de l'eau.

Dans tous les cas, pour commencer la pêche on vous recommande de vous orienter vers des techniques de base (pêche au coup) qui vous permettront d'appréhender des petits poissons (gardons, ablettes, goujons, truites) avec un équipement rudimentaire. Les premières expériences de pêche garantissent des moments riches en émotions!

Retrouvez la liste des Ateliers Pêche Nature (APN) et des parcours « Découverte » de chaque département sur la carte « Panorama de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes » (p. 31)



Pratiquer en famille



Vous souhaitez partager un moment en famille lors d'une activité nature? Idéale en famille, la pêche offre à chacun la possibilité de découvrir ce loisir selon son profil et ses attentes. Elle réunit souvent les personnes et les générations autour de moments conviviaux et ludiques.

Les parcours pêche labellisés « Famille » proposent des sites ouverts à d'autres usagers,

faciles d'accès, aménagés et à proximité d'aires de jeux et de pique-niques. Des activités annexes peuvent également être pratiquées en parallèle (randonnée, baignade, nautisme, jeux) afin d'occuper toute la famille.

Bien souvent, la saison estivale se prête à l'organisation de moments d'initiation à la pêche, assurés par les associations de pêche, sur ces parcours aussi touristiques que réputés.

Retrouvez la liste des parcours « Famille » de chaque département sur la carte « Panorama de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes » (page 31).

Dans chaque département, nous avons identifié un site de pêche emblématique qui permet de pratiquer ce loisir dans un endroit attrayant et dynamique. Dans ces lieux, il est aussi possible de profiter de tous les équipements et activités annexes du site afin de répondre à toutes les attentes du pêcheur et de ses accompagnants (voir pages 12 à 23).



Se perfectionner



Vous êtes à la recherche de nouvelles sensations de pêche? La mise en place de **parcours Passion** s'oriente vers les pêcheurs déjà expérimentés qui souhaitent se perfectionner ou

sembler de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces établissements (campings, gîtes, chambres d'hôtes...) disposent de toutes les installations nécessaires au stockage du matériel de pêche. Le personnel est également en capacité de renseigner les visiteurs sur les sites, la réglementation et les conditions de pêche les plus proches. Un service complet et de qualité pour réussir votre séjour pêche!

Retrouvez la liste des parcours « Passion » et les hébergements pêche de chaque département sur la carte « Panorama de la pêche en Auvergne-Rhône-Alpes » (page 31).

Bon à savoir: Les Ateliers Pêche Nature (APN) ou les stages peuvent être payants. De plus, le matériel de pêche peut être fourni.



se lancer de nouveaux défis. Situés sur des spots plus difficiles d'accès, la pêche y est plus technique et plus sportive. Ils disposent d'aménagements spécifiques (aménagements de berges et de pontons, zones dédiées) pour accueillir les pêcheurs dans les meilleures conditions. Des parcours spécifiques sont aussi proposés par les associations de pêche: float-tube, no-kill, carpe de nuit ou encore black-bass pour correspondre à tous les profils de pêcheur.

Les associations de pêche ont par ailleurs développé un réseau de **plus de 189 hébergements qualifiés pour l'accueil des pêcheurs** sur l'en-

→ SENSIBILISATION



Préservation des espèces et du milieu aquatique

Les structures associatives agréées pour la pêche de loisir sont engagées dans la préservation des espèces et du milieu aquatique. A travers la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, l'Etat leur confie la gestion, la protection, la surveillance et la valorisation du milieu aquatique et du patrimoine piscicole, ainsi que la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Au-delà de la préservation de la ressource piscicole, les pêcheurs œuvrent au quotidien pour

la sauvegarde de toutes les espèces aquatiques ainsi que pour le maintien de la qualité du milieu aquatique ; des éléments indispensables à l'équilibre de la biodiversité et des écosystèmes.

Vous trouverez dans ces pages quelques informations pour prendre conscience des enjeux de préservation des espèces et des milieux ainsi que des moyens de lutter, en tant que pêcheurs, riverains ou usagers, contre les atteintes ou les dégradations du milieu aquatique.

Le saviez-vous? Ces espèces d'eau douce sont en danger

D'après la Liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), qui constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales, la situation des espèces d'eau douce en France est préoccupante. Sur les 80 espèces évaluées, 15 apparaissent aujourd'hui menacées de disparition, tandis qu'une espèce de poisson d'eau douce sur cinq est menacée.

Les espèces menacées de disparition, en 2019:

- **4 en danger critique d'extinction:** l'esturgeon européen, l'anguille européenne, le chabot du Lez, la grande Alose.
- **6 en danger:** la loche d'étang, la loche léopard, la lamproie marine, l'omble chevalier, le chevesne catalan, l'apron du Rhône

→ **5 vulnérables:** le brochet aquitain, le brochet commun, la lamproie de rivière, la lote de rivière, l'ombre commun

De plus, 9 des 13 espèces de poissons migrateurs en France sont menacées ou quasi menacées, à l'image de l'anguille européenne qui est en danger critique d'extinction et plus menacée que l'ours blanc!

Si l'Etat, les gestionnaires des milieux aquatiques et les structures associatives de pêche mettent en œuvre des programmes et des actions pour la sauvegarde de ces espèces ainsi que pour la restauration de leurs habitats, vous aussi, en tant que pêcheur, vous pouvez contribuer à leur préservation en respectant la réglementation liée à la capture des poissons.

Vous aussi, luttiez contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Ces espèces, introduites volontairement par l'Homme ou qui arrivent de manière involontaire sur un territoire, représentent une véritable menace pour la biodiversité et l'écosystème local. Les espèces exotiques envahissantes sont d'ailleurs reconnues comme la troisième cause de la disparition de la biodiversité mondiale. Elles représentent aussi la deuxième cause d'extinction des espèces dans les milieux aquatiques du monde.

1 379 espèces de plantes exotiques et **708** espèces d'animaux exotiques sont recensées en France métropolitaine, selon l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)

La lutte contre les EEE est difficile. Face à l'ampleur de leur expansion et à la difficulté d'éradication de ces espèces, il faut avoir recours à des moyens importants et onéreux qui n'ont souvent pour seul effet que de limiter leurs impacts sur la biodiversité et ralentir leur expansion.

Lorsque qu'une espèce exotique arrive sur le territoire, une intervention avant la phase de colonisation peut permettre l'éradication. Au-delà de cette étape, la gestion devient difficile voire impossible.

Les structures associatives de pêche contribuent à cette lutte avec des actions de contrôle des espèces, de la sensibilisation des pêcheurs et des différents usagers des milieux aquatiques ou en expérimentant des protocoles visant à éradiquer ou limiter leur développement.

Pêcheur, particulier, usager des milieux aquatiques, il en va de notre responsabilité à tous de limiter la propagation des EEE, adoptez les bons gestes:

- Ne pas transporter, déplacer ou remettre à l'eau des EEE vivantes.
- Signalez-les! Si vous découvrez une colonie ou une EEE, contactez la fédération de pêche de votre département.
- Désinfecter et sécher son matériel de pêche pour éviter de contaminer un autre milieu en véhiculant des morceaux de plantes invasives ou des maladies comme la peste des écrevisses.

→ Eviter d'utiliser dans les jardins, les aquariums et les bassins d'agrément des plantes d'ornement qui deviennent envahissantes (Balsamines, Bambous, Buddleia, Myriophylle du Brésil).

→ Les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) requièrent des conditions de détention soumis à la réglementation. Il est donc très important de se renseigner sur les contraintes liées à leur captivité afin d'éviter de les abandonner dans la nature et de provoquer des nuisances sur la faune et l'environnement. Le poisson rouge, la carpe koï, les poissons exotiques (combatant, guppy, scalaire, discus, corydoras, killie, etc.) et les piranhas sont des espèces exogènes et ne doivent pas être relâchées dans la nature.

→ **49 espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne** (Selon le règlement (UE) no 1143/2014 du Parlement européen et du Conseil).

→ **Plantes aquatiques:** Cabomba de Caroline, Elodée de Nuttall, Jacinthe d'eau, Hydrocotyle fausse-renoncule, Grand Lagarosiphon, Jussie à grandes fleurs, Jussie rampante, Myriophylle du Brésil, Myriophylle hétérophylle

→ **Plantes terrestres:** Herbe à alligator, Asclépiade de Syrie, Baccharis à feuilles d'archoche, Gunnère du Brésil, Berce du Caucase, Berce de Perse, Berce de Sosnowsky, Fausse camomille, Balsamine de l'Himalaya, Faux-arum, Microstegium vimeneum, Renouée perfoliée, Kudzu, Pennisetum setaceum

→ **Invertébrés:** Crabe chinois, Écrevisse américaine, Écrevisse à pinces bleues, Écrevisse de Californie, Écrevisse de Louisiane, Écrevisse marbrée, Frelon asiatique

→ **Poissons:** Goujon de l'Amour, Pseudorasbora

→ **Reptiles et amphibiens:** Grenouille taureau, Tortue de Floride

→ **Oiseaux:** Oulette d'Egypte, Corbeau familier, Erismature rousse, Ibis sacré

→ **Mammifères:** Écureuil de Pallas, Maugouste de Java, Muntjac, Ragondin, Coati, Chien viverrin, Raton laveur, Rat musqué, Écureuil gris, Écureuil fauve, Écureuil de Corée.

Wanted

• En France, les **écrevisses américaines** (originaires des Etats-Unis, du Mexique ou du sud du Canada) causent des dégâts sanitaires importants et représentent l'une des causes de la raréfaction des écrevisses à pattes blanches (espèce indigène) dans de nombreux cours d'eau. L'élevage, la détention et le transport à l'état vivant de ces espèces sont interdits, il faut donc les tuer après leur capture. Seuls les pêcheurs professionnels sont autorisés à les transporter vivantes, par dérogation préfectorale.



• **L'Ambroisie** est une plante qui pousse sur les remblais de chantiers, les terres à l'abandon et dans les cultures. Visible à partir d'avril, elle est reconnaissable par ses fleurs vert pâle ou jaune qui se dressent en épis.



ainsi que ses feuilles très découpées et ses tiges velues. Les pollens de l'Ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques sévères en fin d'été (rhinites, conjonctivites, asthme, eczéma...). Sa destruction, réglementée par arrêté départemental, est obligatoire. Elle peut être arrachée, fauchée avant floraison ou enrayée par la plantation d'espèces non allergisantes telles que le trèfle ou la luzerne.

• **La Jussie** est une plante aquatique provenant d'Amérique du sud, introduite en France vers 1830 pour décorer bassins d'agrément et aquariums. Cette plante se développe très rapidement (sa masse peut doubler toutes les 2 semaines) et elle ne connaît aucun prédateur. Comme la renouée, son élimination est ainsi quasiment impossible. Il est recommandé de ne jamais implanter la Jussie dans un plan d'eau ou de procéder à son arrachage en milieu naturel. Son transport doit être évité et aucun morceau ne doit être laissé dans une zone aquatique.



Pollutions: soyons tous vigilants

En 2019, les structures associatives de pêche de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont constaté plus de 130 pollutions de différentes natures des milieux aquatiques, provenant d'entreprises du secteur industriel, d'agriculteurs, de collectivités ou de particuliers souvent négligents, parfois non respectueux des normes de préservation de l'environnement.

Afin de lutter contre la dégradation de la qualité des eaux, des espèces aquatiques et des milieux, les structures associatives de pêche invitent toutes personnes témoins d'une altération du milieu aquatique à alerter l'association de pêche du secteur, ou la fédération départementale.

Les agents pourront mettre en œuvre une procédure de signalement auprès des administrations compétentes (gendarmerie, police de l'eau de l'Office Français de la Biodiversité) afin de faire cesser la pollution, poursuivre les responsables et obtenir une réparation du préjudice environnemental.

Alors si vous constatez, dans un plan d'eau ou une rivière, une mortalité piscicole importante, une altération physique de la qualité de l'eau (substance en surface par exemple) ou des rejets non autorisés, signalez-les!

Depuis ces 5 dernières années, la sécheresse devient récurrente et s'installe sur l'ensemble du territoire dès le mois de mai, jusqu'au mois d'octobre. En septembre 2020, 77% des départements français étaient encore soumis à une restriction d'usage de l'eau (source: <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>).

Provoquée naturellement par un déficit pluviométrique des sols et des nappes phréatiques, la sécheresse est aussi aggravée par les effets du changement climatique ainsi que par des pressions liées aux usages domestiques, industriels et agricoles de l'eau dont les prélèvements abusifs provoquent assèchements des cours d'eau et mortalités piscicoles.

Tous les étés, les structures associatives de pêche interviennent sur le terrain pour réaliser des pêches de sauvetage afin de sauver les poissons qui succombent au réchauffement ou au manque d'eau (par exemple, les truites farios ne résistent pas à une température supérieure à 23°C). Les populations sont déplacées dans

des zones plus fraîches et plus oxygénées où le niveau d'eau est suffisant.

Elles militent également auprès des pouvoirs publics (préfectures et directions départementales des territoires) pour que les arrêtés préfectoraux, limitant les prélèvements d'eau, soient pris plus tôt et qu'ils concordent avec l'urgence de la situation. Les structures associatives de pêche luttent également contre les dérogations autorisant l'abaissement des débits réservés, initialement prévus pour limiter les prélèvements et préserver la biodiversité.

En tant que citoyen, contribuez à la préservation de la ressource en eau en adoptant une consommation raisonnée de l'eau, en respectant les arrêtés préfectoraux en vigueur de restriction d'usage de l'eau, en soutenant l'action des structures associatives de pêche (en signant leurs pétitions par exemple) et en signalant tous cours d'eau asséchés avec une mortalité piscicole.



© Laurent MADELON - FNPF



Quelques conseils

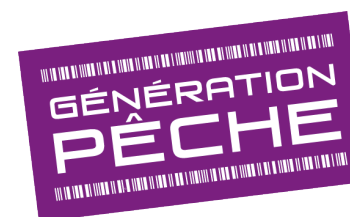
Quel que soit votre niveau ou votre âge, certains principes sont indispensables à la pratique de la pêche de loisir, en voici quelques-uns:

- La carte de pêche est obligatoire dès lors que je tiens une canne à pêche ;
- Le respect de la réglementation (périodes de pêche, zones de pêche, taille et quotas des espèces) est indispensable, auquel cas je risque une amende ;
- Je prépare chacune de mes sorties en vérifiant les conditions météorologiques, hydrologiques et les accès au site de pêche ;
- Je préviens quelqu'un de mon entourage de mes sorties de pêche et de leur localisation ;
- Je fais attention à la sécurité des sites de pêche (risques de crue, présence de piliers électriques...) ;
- Je respecte les sites de pêche appartenant aux propriétaires riverains (clôtures, aménagements, enclos pour animaux...) ;
- Je porte un gilet de sauvetage dans n'importe quelle embarcation ;
- Je manipule soigneusement tous les poissons et écourte le temps passé hors de l'eau ;
- Je contribue à la préservation du milieu aquatique en signalant à la fédération de pêche de mon département tout acte malveillants (pollutions, braconnage...) ou incivilités ;
- Je lutte contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes animales ou végétales (plus d'informations page 28).

Retrouvez des informations, des conseils et des explications sur le site grand public de la pêche de loisir en France

www.generationpeche.fr

et sur l'application Génération Pêche



Edition 2022



ARPARA : Association Régionale des fédérations départementales de Pêche et de protection du milieu aquatique de la région Auvergne-Rhône-Alpes

www.peche-auvergne-rhonealpes.fr



Avec le soutien de

